

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis

Convocations envoyées le 17 mars 2022
Le Comité Syndical est composé de 32 délégués

SEANCE ordinaire du 23 mars 2022 à 10h00

2022-04

AR PREFECTURE
017-200063667-20220323-2022_04-DE
Reçu le : 29 / 03 / 2022

Rétablissement des règles dérogatoires depuis la promulgation de la loi Vigilance sanitaire le 11 novembre 2021 directement prorogées jusqu'au 31 juillet 2022 :

- quorum et procurations : le comité syndical (mais aussi le bureau le cas échéant) délibère régulièrement si le tiers des délégués est présent ou représenté, sachant que chaque délégué présent peut disposer de deux procurations.
- le président peut décider que les réunions du comité syndical (mais aussi du bureau le cas échéant) se tiennent par visio voire audioconférence.

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-trois mars à dix heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle-Aunis se sont réunis en session ordinaire, à Andilly, sous la présidence de M. Antoine GRAU, premier Vice-Président, en l'absence du Président empêché.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 15/32

M. Jean-Luc ALGAY – M. Sylvain AUGEREAU - M. Jean-Marie BODIN - M. Christian BRUNIER - M. Raymond DESILLE - M. Sylvain FAGOT – M. Walter GARCIA - M. Patrick GIAT - M. Jean GORIOUX – M. Antoine GRAU – M. Emmanuel JOBIN - M. Joël LALOYLAUX – M. Dominique LECORGNE - M. Jean-Pierre NIVET – M. Didier TAUPIN

MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR : 1

M. Jean-François FOUNTAINE a donné pouvoir à M. Antoine GRAU

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Pierre NIVET

MEMBRES EXCUSES :

M. Jean-François FOUNTAINE – M. Didier LARELLE – Mme Mathilde ROUSSEL - M. Jean-Pierre SERVANT - M. François VENDITTOZZI – M. Stéphane VILLAIN

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :

Cabinet du Président : Mme Anne-Laure BERAUD

Service de Gestion Comptable : M. Jacques SIMBSLER, comptable du Syndicat mixte

Service du Syndicat mixte : M. Nicolas CAJON, Mme Nathalie GUERY, Mme Céline BAUDET

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2021

Monsieur Antoine GRAU, premier Vice-Président et Président de séance, expose au Comité syndical les éléments suivants :

Constatant qu'à la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de **53.810,32 euros**
- un besoin de financement en investissement de **43.682,61 euros**

Il est proposé au Comité syndical d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 comme suit :

- 1) Affectation en réserves d'investissement R 1068 : **43.700,00 euros**
- 2) Reports en recettes de fonctionnement R 002 : **10.110,32 euros**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2021** tel que proposé ci-dessus et tel qu'inscrit dans le tableau ci-dessous :

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT LA ROCHELLE AUNIS

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 (2020)	EUROS
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	12 066,33
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021	
Excédent	41 743,99
Déficit	
A) EXCEDENT DE CLOTURE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2021	53 810,32
Solde d'exécution d'investissement 2021 :	
- D 001 Besoin de financement	23 495,66
- R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement 2021 :	
- Besoin de financement	20 186,95
- Excédent de financement	
Besoin de financement total en investissement	43 682,61
AFFECTATION	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement)	43 700,00
2) Reports en fonctionnement R 002	10 110,32

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures.

Pour le Président et par délégation,
Le premier Vice-Président,
Antoine GRAU



Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0